



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1994-1995

6 AVRIL 1995

PROPOSITION DE RESOLUTION

RELATIVE A LA PRESENCE DES COMMUNAUTES
ET DES REGIONS AU CONSEIL INTERPARLEMENTAIRE
CONSULTATIF DE BENELUX(1)

AMENDEMENT

PROPOSE PAR M. **PERDIEU** ET CONSORTS

(1) Voir Doc. Conseil 232 (1994-1995) n° 1.

Remplacer le texte du dernier alinéa de la proposition par le texte suivant :

« 2° de demander à cette occasion que la composition des délégations parlementaires auprès d'autres organisations internationales poursuivant des activités relevant de compétences mixtes, tel le Conseil de l'Europe, fasse également l'objet d'une réglementation concertée entre les différentes assemblées parlementaires. »

J.-P. PERDIEU.
P. BEAUFAYS.
R. DEJONCKHEERE.
G. SAULMONT.